



SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 MARS 2024

L'An Deux Mille Vingt Quatre, le 6 mars, à dix-neuf heures, les Membres du Conseil Municipal de la Commune de CRUVIERS–LASCOURS, se sont réunis dans le foyer de la Mairie, sur la convocation du 2 mars 2024 qui leur a été adressée par le MAIRE, conformément aux articles L. 2121-7 et L. 2122-8 du code des communes.

Étaient présents Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux suivants : Jean-Charles ALLEMAND, Marie-Jeanne ANDRE, Jean-Claude BUET, Patricia CANAL, Jocelyne CEZAR, Eric CHAUDOREILLE, Rémy COSTA, Fabien FIARD, Christine PONCET, Pierre SAUVAGE.

Absents excusés :

Karine DUBOIS donne pouvoir à Marie-Jeanne ANDRE
Muriel MILLOT donne pouvoir à Jocelyne CEZAR
Michel TOULOUZE donne pouvoir à Fabien FIARD

Absents :

Cédric CONVERTINI ;

Secrétaire de séance : Jocelyne CEZAR

Préalablement à la séance, un hommage est rendu aux trop nombreuses personnes décédées sur la commune dernièrement, Jacques ARDAILLER ; Jean DALGAZ ; Marie-Louise TOULOUZE.

Le quorum étant atteint, le Conseil peut délibérer.

Le compte rendu du précédent conseil municipal est approuvé et signé par les membres du Conseil.

1. Convention AESIO Mutuelle

Nous avons fait le choix de proposer aux habitants une mutuelle communale, seule la mutuelle Aésio avait répondu, ne pouvant proposer une concurrence en proposant une autre mutuelle, et devant le peu de RDV sur place, il est proposé de mettre en suspend la convention.

2. Fête du 14 juillet

Le 13 juillet aura lieu la course à pied, la rampe des Lascars, la fête votive aura lieu le weekend suivant, nous ferons sans doute un repas le midi du 14 juillet dans le Parc. Modalités à définir.

3. Formation PSC1

La prochaine formation à la population aura lieu le samedi 4 mai 2024, c'est la Mairie qui prend en charge cette formation. Celle-ci est ouverte à tous les habitants du village. Coût : 50 euros / personne.

Nous communiquerons sur le prochain journal qui sortira mi avril.

4. Procédure de demandes de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle

Pour la sécheresse 2023, nous avons reçu une dizaine de dossiers montrant des fissures, nous allons donc demander la reconnaissance pour l'état de catastrophe naturelle pour l'été 2023.

5. Subvention Entraide Oecuménique En Gardonnenque

Comme chaque année, l'entraide de Brignon nous sollicite afin de les aider.

Compte rendu 2023 :

« Pendant l'année 2023 nous avons aidés 143 familles soit 352 personnes. Nous avons fourni un panier hebdomadaire à 7142 bénéficiaires soit environ 42 tonnes de denrée alimentaires distribuées tous les Jeudis sauf le 18 mai jour férié.

La collecte nationale de la Banque Alimentaire a eu lieu les 24 et 25 novembre, les enseignes, LIDL et Casino à la Calmette, ainsi que Carrefour Market à Vézénobres nous ont chaleureusement accueillis. Au cours de ces deux journées, grâce à la participation de 14 bénévoles, 2 sympathisants et 5 bénéficiaires nous avons récolté 2300 kg de produits alimentaires que nous distribuerons au cours de l'année. La famille Schultz et Renée ont effectué le rangement dans nos locaux.

A l'occasion des fêtes de Noël l'Association a offert à chaque famille un colis alimentaire amélioré, accompagnés de jouets, choisis par Jeannine et Sylvette, pour les enfants jusqu'à 11 ans, et des pulls tricotés par l'Association « AMIS sans FRONTIERE » le tout mis en œuvre par les bénévoles.

Dans la rubrique travaux et améliorations des locaux, nous avons changé le chauffe-eau, atteint par la limite d'âge. Et attendons les nouvelles menuiseries.

Notre budget s'est équilibré grâce à la réserve de trésorerie que l'on a. L'inflation sur les produits alimentaires, fourni par la BA de Nîmes, nos achats en grande distribution, et l'achat bi hebdomadaire des œufs, nous a coûté 6000€ de plus que l'année précédente.

L'achat des produits alimentaires représente 82% de nos dépenses. »

Il est proposé au conseil de verser une subvention de 500 euros.

VOTE A L'UNANIMITE

6. Travaux enfouissement des réseaux SMEG

Nous sommes toujours sur les projets de travaux d'enfouissement prévus depuis 2019, pour ne pas perdre notre place dans les projets du SMEG, nous délibérons favorablement pour que les travaux d'enfouissement de Lascours soient inscrits au programme de réalisation.

Nous en profiterons pour demander un fond de concours à AA, pour participer à l'enfouissement de ces réseaux. (50 % du reste à charge)

VOTE A L'UNANIMITE

7. Vote des tarifs des services communaux 2024

Objet : VOTE DE LA FIXATION DES TARIFS SERVICES COMMUNAUX 2023

M. Le MAIRE expose le montant des SERVICES

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve et décide de voter à l'unanimité

Location Salle du Parc : - Cauton 5.000 €

- Location habitant 350 €
- Location personne extérieure au village 1000 €
- Location personne extérieure travaillant sur le village 700 €
- Ménage 120 €

Petit foyer : - Cauton 1000 €

- Location habitant 100 €
- Location personne extérieure travaillant sur le village 150 €
- Ménage 80 €

Au cas où une salle serait utilisée le dimanche par la mairie, il sera appliqué une réduction de 50 % sur la location.

Cimetière : - Concession perpétuelle 170 €/m²

- Ancien Columbarium 225 €
- Nouveau Columbarium 450 €

Remorque : - 1^{er} Prêt gratuit
30 €/jour les fois suivantes

8. Vote du Compte Administratif 2023

M. Le MAIRE présente le compte administratif exercice 2023.

INVESTISSEMENT : - 177 175.42 €
FONCTIONNEMENT : + 101 869.84 €

Sous la présidence de Monsieur COSTA, le Maire s'étant retiré au moment du vote, conformément à l'article L2121-14 du CGCT, il est procédé au vote du compte administratif 2023.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, valide le compte administratif 2023 avec :

POUR : 12

CONTRE : 0

ABSTENTION : 1 (Le Maire)

9. Vote du Compte de Gestion 2023

M. Le MAIRE présente le compte de gestion exercice 2023.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, valide le compte de gestion 2023 avec :

POUR : 13

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

**L'ordre du jour étant épuisé et aucune autre question n'étant posée,
la séance est levée à 21h30**